

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 12 octobre 2021 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à **FRANCONVILLE (95)**

3 rue des Closeaux

Cadastré AH n°641, AH n°863, AH n°864, AH n°865, AH n°866, AH n°867, AH n°868, AH n°869, AH n°923, AH n°924 et section AH n°925

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO QUARANTE (40) : **UN APPARTEMENT** de **59,65 M²** loi

Carrez, au sixième étage, face gauche, Bât. A1, comprenant, selon PV descriptif du 4.01.2021 de Me LIEURADE, Huissier de Justice : entrée, cuisine ouverte sur séjour, séjour double avec chambre attenante, débarras dans le dégagement, WC, salle de bains, chambre. **LOGGIA : 3,18 M²** (hors Carrez). Et les 159/99.769èmes des PCG. *Les lieux sont loués moyennant un loyer mensuel de 1100 € charges comprises.*

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO QUATRE VINGT DIX-HUIT (98) : **UNE CAVE** au sous-sol, dans
le bâtiment A1. Et les 5/99.769èmes des parties communes générales.

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO MILLE CENT QUATRE VINGT QUATORZE (1194) : **UN**
PARKING. Et les 5/99.769èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES de la Résidence du Moulin, sise 1/9 rue des Closeaux, 2/26 rue des Closeaux, 2/8 rue du Centre, 1/7 rue Traversière, 98/116 rue du G^{al} Lederc, 1/7 Bd Maurice Berteaux (95130) FRANCONVILLE, représenté par son syndic, le Cabinet LOISELET Père, Fils et F. DAIGREMONT, SA au capital de 3.000.000 €, RCS de NANTERRE n° 542 061 015 pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son agence 3 allée Hector Berlioz (95) FRANCONVILLE, ayant pour avocat Me LAFAIX-GUYODO, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 40.000 € (QUARANTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

4.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 12.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. **Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à PONTOISE, le 27 août 2021 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO, Avocat, Barreau du Val d'Oise, 13 quai Bucherelle (95300) PONTOISE, TEL. 01.30.30.50.82., dépositaire d'une copie du CCV. ▶ À Maître Valérie GARÇON, Avocat au Barreau de la Seine St-Denis, SCP W2G AVOCATS, 21 av. du G^{al} de Gaulle (93) ROSNY S/S BOIS, TEL. 01.48.54.90.87. ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 21/00034). ▶ Pour visiter, le jeudi 30 septembre 2021 de 9h. à 10h. ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr - www.licitor.com